

Unité d'enseignement	<input type="checkbox"/> Déterminante <input checked="" type="checkbox"/> Non déterminante
Référence du dossier pédagogique	730222U21D2
Activité d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> niveau intermédiaire : langue anglaise UE4
Statut du chargé de cours	<input checked="" type="checkbox"/> Enseignant <input type="checkbox"/> Expert
Nombre de périodes / autonomie	Nombre total de périodes : 120
	Part d'autonomie : 24
Organisation	
Période des cours	1 ^{er} module : septembre - janvier 2 ^{ème} module : février - juin
Lieu et/ou local de la formation	Ecole Jean-Louis Thys Rue Essegheem 101, 1090 Jette
Préalables requis	
Capacités préalables requises /Titre(s) pouvant en tenir lieu	<p>Maîtriser les capacités terminales de l'UE3 du niveau intermédiaire de la langue cible, à savoir la compréhension globale et l'utilisation active et spontanée d'une langue de communication standard, claire, orale et écrite, dans le cadre de situations diversifiées de la vie courante, en relation avec les champs thématiques abordés.</p> <p>Titres pouvant en tenir lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • attestation de réussite de l'UE « Langue Anglais : UE3 –niveau intermédiaire » de la langue cible, n° de code 730221U21D2 et classée dans l'enseignement secondaire supérieur de transition ; • attestation de réussite de l'UE « Langue en situation – UE3, n° de code 730208U11D1 et classée dans l'enseignement secondaire inférieur de transition ; • attestation de réussite de l'étude de la langue cible à un niveau correspondant à celui de « Langue Anglais : UE3-niveau intermédiaire ».
Contenu de la formation	
Finalités particulières de l'UE	<p>L'unité d'enseignement vise à amener l'étudiant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la compréhension et l'utilisation active et spontanée d'une langue de communication standard orale et écrite dans le cadre de situations diversifiées de la vie courante, en relation avec les champs thématiques abordés ; • l'utilisation judicieuse de stratégies verbales (de réalisation, de compensation et d'évitement) et non verbales lui permettant de mobiliser et d'équilibrer ses ressources pour répondre aux exigences de la communication et d'exécuter la tâche avec succès ; • permettre l'acquisition d'un outil de communication et d'information culturelle ; • favoriser la mobilité internationale et la multiplication des échanges interpersonnels ; • initier à d'autres modes de pensée et à d'autres types de culture ; • contribuer à l'enrichissement de la personnalité de l'individu, au développement de son intelligence et de son sens social ; • offrir un outil de formation, de reconversion, de perfectionnement ou de spécialisation professionnelle.

Programme de cours

Les composantes linguistiques (lexicales, grammaticales, sémantiques, phonologiques et orthographiques), sociolinguistiques et pragmatiques de la compétence à communiquer langagièrement seront développées à partir de situations de communication afin d'amener les étudiants à :

1. Compréhension à l'oral

- comprendre les points essentiels d'une intervention ou d'une discussion exprimée dans une langue standard relative à des sujets courants, y compris des récits courts ;
- comprendre et suivre des indications et/ou des directives relativement détaillées ;
- identifier le sujet d'une discussion entre locuteurs natifs s'exprimant dans une langue standard ;
- comprendre les points principaux d'exposés courts sur des sujets familiers ;
- comprendre l'essentiel de documents multimédia variés (différents locuteurs s'exprimant dans une langue standard, différents sujets et supports, etc.), ayant trait à un sujet courant ;
- dans le cadre de sujets courants, inférer le sens de mots inconnus à partir du contexte.

2. Compréhension à l'écrit

- comprendre des textes rédigés dans une langue standard, relatifs à des sujets de la vie courante et/ou du travail ;
- comprendre la narration d'événements présents, passés et/ou futurs ;
- comprendre une lettre personnelle exprimant explicitement sentiments, souhait, etc. ;
- identifier l'information pertinente dans des documents courants, y compris de courts articles de journaux décrivant des faits ;
- dans le cadre de sujets courants, inférer le sens de mots inconnus à partir du contexte.

3. En interaction orale

Dans des activités et des mises en situation exigeant spontanéité et/ou improvisation :

- faire face aux situations les plus courantes que l'on peut rencontrer au cours d'un séjour ou d'un voyage dans une région où la langue est parlée ;
- suivre les points principaux d'une discussion à condition qu'elle ait lieu dans une langue standard ;
- comprendre et réagir adéquatement aux propos d'autres interlocuteurs ;
- prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets courants notamment en prenant certaines initiatives ;
- rapporter en partie ce qu'un interlocuteur a dit pour confirmer une compréhension mutuelle ;
- échanger de l'information sur des sujets de la vie quotidienne (par exemple, la famille, les loisirs, le travail, les voyages et les faits divers) ou sur des activités, des événements passés, présents et futurs ;
- émettre un point de vue personnel sur un thème d'intérêt général ou donner son opinion sur des problèmes pratiques ;
- exprimer de façon appropriée et respectueuse ses convictions, son accord ou son désaccord et les motiver, et inviter les autres à le faire ;
- réagir à des sentiments tels que la surprise, la joie, la tristesse, la curiosité et l'indifférence et les exprimer ;
- formuler une plainte ;
- suivre des directives détaillées ;
- utiliser un questionnaire pour conduire un entretien structuré, avec quelques questions spontanées complémentaires ;
- décoder et adopter un langage non verbal adapté à la situation de communication (gestes, mimiques, attitudes, contact oculaire, ton, etc.) ;

en respectant la morphosyntaxe, avec une prononciation, une intonation et une accentuation clairement intelligibles.

4. En production orale en continu

- raconter une histoire en utilisant des connecteurs logiques et chronologiques ;
- décrire un événement réel ou imaginaire, une expérience, etc. ;
- exprimer ses opinions et ses ambitions ;
- expliquer ses projets ;
- donner brièvement les raisons et les explications relatives à des opinions, projets et actions ;

en s'affranchissant d'un éventuel support écrit,

- faire un court exposé simple et préparé, sur un sujet courant ;

en respectant la morphosyntaxe, avec une prononciation, une intonation et une accentuation clairement intelligibles.

	<p>5. <u>En production écrite</u> <i>Dans un texte suivi, en utilisant des connecteurs logiques et chronologiques et en respectant la morphosyntaxe :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • produire des textes sur des sujets variés de la vie courante ; • décrire un événement, un voyage, réels ou imaginaires ; • relater une expérience en exprimant ses sentiments et en expliquant ses réactions ; • résumer un texte contenant des informations factuelles sur un sujet courant, et donner son avis ; • paraphraser simplement de courts passages écrits ; • prendre des notes sous forme d'une liste de point-clés lors d'un exposé simple sur un sujet courant.
Utilisation de la part d'autonomie	<input checked="" type="checkbox"/> Pour rencontrer des approches ou des besoins spécifiques <input checked="" type="checkbox"/> Pour contribuer à couvrir le contenu minimum de l'UE
Méthode(s) propre(s) au chargé de cours	<input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral <input checked="" type="checkbox"/> Travaux de groupe
Apport extérieur	<input checked="" type="checkbox"/> Visite(s) <input type="checkbox"/> Intervention d'expert(s)
Equipement nécessaire	<input checked="" type="checkbox"/> Projecteur <input type="checkbox"/> Tableau blanc interactif (TBI)
<i>Evaluation (pondération, nature de l'évaluation et dates prévues)</i>	
Acquis d'apprentissage / capacités terminales	<p><i>Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable d'exercer les compétences suivantes :</i></p> <p>1. <u>En compréhension à l'oral :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • comprendre les points principaux de documents audio, relatifs à des sujets courants, exprimés dans une langue standard. <p>2. <u>En compréhension de l'écrit :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • comprendre des textes rédigés dans une langue standard relatant des faits, des événements ou une problématique de la vie courante ou du travail ; • identifier l'information pertinente dans des documents courants. <p>3. <u>En interaction orale :</u> <i>Dans des activités et des mises en situation exigeant spontanéité et/ou improvisation,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • prendre part, sans support écrit, à une conversation sur un thème abordé au cours ; • comprendre et réagir adéquatement aux propos d'autres interlocuteurs, et donner son opinion, <p><i>en respectant la morphosyntaxe, avec une prononciation, une intonation et une accentuation clairement intelligibles.</i></p> <p>4. <u>En production orale en continu :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • faire un court exposé préparé sur un thème courant, relater un événement, une expérience, une histoire et/ou exprimer ses opinions, <p><i>en respectant la morphosyntaxe, avec une prononciation, une intonation et une accentuation clairement intelligibles.</i></p> <p>5. <u>En production écrite :</u> <i>Dans un texte suivi, en utilisant des connecteurs logiques et chronologiques,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • produire un texte sur un sujet de la vie courante (par exemple raconter une histoire, décrire un événement, une expérience) et/ou s'exprimer sur un thème connu en donnant son opinion, <p><i>en respectant la morphosyntaxe.</i></p>
Degré de maîtrise	<p><i>Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • du degré de compréhension, • de l'étendue du répertoire lexical, • du degré de correction morphosyntaxique, • de la capacité à s'auto-corriger, • du degré de clarté de la prononciation, • du degré de fluidité de la production (débit, rythme, intonation et accentuation), • du degré de pertinence des stratégies verbales et non verbales utilisées pour mener à bien la tâche.

Système et fréquence des évaluations	Evaluation formative : les 5 acquis d'apprentissage sont évalués à deux reprises durant le cours sous forme de deux tests globaux : <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block; margin: 5px;">1^{er} semestre : test 1 (octobre) - test 2 (décembre)</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block; margin: 5px;">2^{ème} semestre : test 1 (Mars) - test 2 (Mai)</div> Evaluation certificative : Elle a lieu en janvier pour le premier module, en juin pour le deuxième module, et porte sur les 5 acquis d'apprentissage.		
Cadre légal des évaluations	Voir ROI : point 3 <ul style="list-style-type: none"> • Absences • Attestation de réussite • Publication des résultats • Consultation des épreuves • Fraude et tentative de fraude • Recours 		
Assiduité aux activités d'enseignement	Voir ROI : point 2 Activités particulières obligatoires à préciser :/		
Remédiation			
Actions prévues	Propres à l'enseignant :		
	Organisées par l'établissement :		
Supports et références bibliographiques			
Types	<ul style="list-style-type: none"> • Photocopies • Syllabus • Manuels 		
Autres			
Informations supplémentaires éventuelles	Dispositif d'accompagnement spécifique pour les personnes en situation de handicap : toute demande doit être introduite avant le 1 ^{er} /10 de la formation auprès du secrétariat.		
Date de la mise à jour	Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
	Enseignant/expert	Personne de référence et/ou coordinateur/coordinatrice Qualité	Directrice
<i>Prénom/Nom</i>			
<i>Signature</i>			